État des membres

Objekttyp: **Index**

Zeitschrift: **Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France**

Band (Jahr): **- (1924)**

Heft 48

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

ÉTAT DES MEMBRES

Dans sa dernière séance, le Comité de Direction de la Chambre de Commerce Suisse en France a procédé à l'admission des nouveaux membres suivants :

Membres effectifs :

BURRUS (Pierre), Administrateur délégué de la Société Anonyme « Paris-Madagascar », 12, rue Claretie, Paris.

SOCIETE FIDUCIAIRE pour la SAUVEGARDE D'INTERETS SUISSES A L'ETRANGER, 46, rue d'Aarberg, Berne.

UNION SUISSE des FABRICANTS de MARGARINE et GRAISSES COMESTIBLES, 46, rue d'Aarberg, Berne.

Membre adhérent :

LANGEROCK (A.) et VENOT Fils, horlogerie en gros, 110, boulevard de Sébastopol, Paris.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La 6e Assemblée générale de la Chambre de Commerce Suisse en France a eu lieu le samedi 3 mai, au Siège social. L'Assemblée à laquelle assistait M. A. DUNANT, ministre de Suisse et Président d'honneur de la Chambre, était présidée par M. Ferdinand DOBLER.

Après la lecture des rapports du Conseil d'Administration, du Trésorier et des Commissaires des Comptes, rapports qui furent adoptés à l'unanimité, M. le Ministre de Suisse a adressé à la Chambre de Commerce ses remerciements pour les services rendus par elle à nos compatriotes et aux relations économiques franco-suisses, et s'est félicité des rapports amicaux existant entre elle et la Légation.

Aucun changement n'a été apporté au Conseil d'Administration. MM. de RHAM et LA ROCHE, commissaires des comptes, ont été réélus.

Les divers rapports présentés à l'Assemblée générale seront, comme d'habitude, imprimés et envoyés prochainement aux membres de la Chambre.

FOIRE DE BALE

Grand marché général annuel de la production nationale, la Foire Suisse d'Echantillons à Bâle est le reflet fidèle de la situation économique de la Suisse et de son activité industrielle. Pour tirer les perspectives qu'offre la VIIIe Foire, qui se tiendra du 17 au 27 mai prochain, il est dès lors nécessaire de considérer au préalable les traits généraux de l'économie publique suisse en ce moment.

L'année économique 1923 mérite, au point de vue suisse, une mention moins défavorable que l'année précédente. Ce jugement est autorisé par les principaux éléments d'appréciation suivants : reprise très sensible dans l'industrie des hôtels, augmentation du trafic des voyageurs et surtout des marchandises, régression du chômage, développement de l'exportation dans quelques industries. Ces symptômes réjouissants, quoique modestes, d'une amélioration progressive dans l'ordre économique ne se sont pas démentis au début de l'année 1924 et sont de bon augure pour l'avenir. La stabilisation du change allemand, qui est chose faite, et l'affermissement récent du franc français, que l'on peut espérer définitif, accroissent essentiellement d'autre part, en égalisant les prix, les chances des industriels suisses sur le marché mondial.

Dans ces conditions, la participation de l'industrie suisse à la Foire de 1924 s'annonçait sous de bons auspices et, effectivement, elle réalise, et même au delà, les espoirs de ceux qui ont foi en la vitalité de l'industrie suisse. Le nombre des exposants dépassera légèrement celui de l'année dernière. Mais là ne réside pas le progrès principal. Il se trouve dans l'étendue de la place d'exposition et surtout dans la qualité des produits exposés à la Foire. Les deux nouvelles halles de grandes dimensions utilisées pour la première fois n'ont pas suffi à satisfaire les demandes d'emplacements. En plus du collège Rosental, qui abrite chaque année des collections spéciales d'échantillons, il a fallu faire usage de l'ancienne halle V, épargnée par le feu lors de l'incendie des bâtiments provisoires.

En corrélation avec la tendance générale vers la reprise et le développement des transactions internationales, aliment vital pour les industries d'exportation, la Foire réunira cette année un très grand nombre de maisons de la *grosse industrie suisse*, avec leurs articles les plus connus. La Foire comprendra à côté des exposants individuels plusieurs expositions collectives très intéressantes. Ce sont celles : des industriels suisses de la laine, de l'Association Suisse des Fabricants de Couleurs et Vernis, de l'Association des Fabricants de Bijouterie et d'Orfévrerie de la Suisse alle-